



## BASSIN VERSANT DES TROIS-LACS

Une rencontre du comité élu de la table de concertation du bassin versant des Trois-Lacs à eu lieu le 2 juillet dernier. Cette rencontre réunissait les élus des 7 municipalités de la MRC des Sources, soit Asbestos, Danville, Ham-Sud, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Adrien, Saint-Camille et Wotton ainsi que les deux municipalités de la MRC d'Arthabaska membres de la RIRPTL, soit Tingwick et Saint-Rémi-de-Tingwick. **PAGE 4**



## AU TOUR DE COPERNIC D'ACCUEILLIR SA DÉLÉGATION



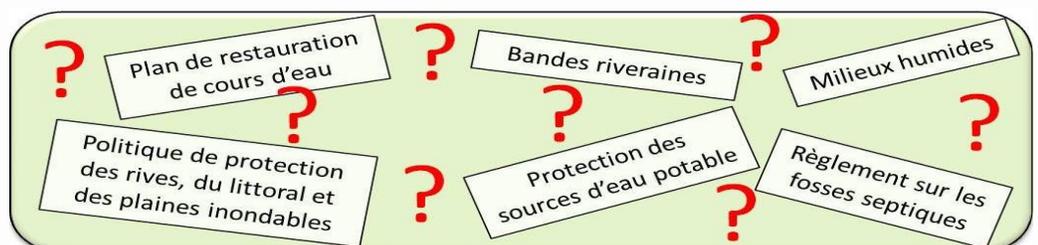
De gauche à droite : M. François Abbou, vice-président de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons; M. Caroll McDuff, président de COPERNIC; Mme Josée Brizard, coordonnatrice à la Conservation de la Nation Sud; M. Lionel Georges, directeur général de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons; Mme Karine Dauphin, directrice générale de COPERNIC; Mme Geneviève Blanc, vice-présidente du conseil général du Gard; Mme Claire Forite, chargée de missions à l'Association française des Établissements publics territoriaux de bassin.

### Table des matières

Jumelage avec les Gardons	p. 2
Bassin versant des Trois-Lacs	p. 4
Bassin versant rivière des Rosiers	p. 4
Ententes de bassin	p. 5
L'ARLN honorée	p. 6
Post-mortem projet PAIR	p. 6
Et plus encore...	

COPERNIC a accueilli du 13 au 16 octobre 2014 une délégation française de quatre personnes de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons, à laquelle s'est ajoutée une personne de l'organisme ontarien Conservation de Nation Sud, qui agissent en termes de protection de la ressource eau par gestion intégrée. **PAGE 2**

## COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?



# Au tour de COPERNIC d'accueillir sa délégation



Karine Dauphin

COPERNIC a accueilli du 13 au 16 octobre 2014 une délégation française de quatre personnes de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons, à laquelle s'est ajoutée une personne de l'organisme ontarien Conservation de Nation Sud, qui agissent en termes de protection de la ressource eau par gestion intégrée. Cette délégation, composée de personnes bien placées dans la gestion de l'eau en France et en Ontario, notamment la vice-présidente du conseil général du Gard, est venue s'informer de la gestion de l'eau au Québec, et acquérir de l'expertise quant à la concertation.

Lors de leur séjour au Québec, les délégués français ont rencontré des partenaires de COPERNIC qui mettent en œuvre la gestion de l'eau selon leur champ de compétence.

## Lundi

- Excursion en bateau sur le lac Saint-Pierre avec Claude Lemire de l'Association des pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre et France Delisle du Comité Nature-à-l'oeil.
- Visite du Vignoble Les Côtes du Gavet à Tingwick.
- Visite du parcours de pêche à Notre-Dame-de-Ham et Saint-Rémi-de-Tingwick avec Jean-Luc Lavigne et Marc Morin, respectivement président et coordonnateur de Pêche Nicolet.

## Mardi

- Rencontre de Benoit Bourassa, maire de Saint-Camille, accompagné de Marie-Claire Couture, directrice générale de la même municipalité, pour discuter de gestion de l'eau et de milieux humides.
- Visite de la Station piscicole des Trois-Lacs à Wotton en compagnie du propriétaire Marco Blanchet, puis visite d'un aménagement de berge avec Jonathan Bolduc, directeur de Bios Consultants.
- Visite d'aménagements hydrauliques agricoles à Sainte-Élizabeth-de-Warwick avec Sabrina Gauthier, agronome au Groupe Conseils Agro Bois-France, et le producteur Camil Chabot.



De gauche à droite : Mme Claire Forite, chargée de missions à l'Association française des Établissements publics territoriaux de bassin; M. Jonathan Bolduc, directeur de Bios Consultants; M. Caroll McDuff, président de COPERNIC; M. François Abbou, vice-président de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons; Mme Josée Brizard, coordonnatrice à la Conservation de la Nation Sud; M. Lionel Georges, directeur général de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons.



Visite d'aménagements hydrauliques agricoles à Sainte-Élizabeth-de-Warwick avec Sabrina Gauthier, agronome au Groupe Conseils Agro Bois-France, et le producteur Camil Chabot.

# Au tour de COPERNIC d'accueillir sa délégation (suite)

## Mercredi

- Rencontre de la MRC des Sources à Asbestos avec Frédéric Marcotte, urbaniste; Dominique Ratté, chargée de projets; Marc Cantin, conseiller aux entreprises et Katy Saint-Cyr, mairesse de Wotton.
- Visite du lac des Trois Lacs à Saint-Rémi-de-Tingwick avec André Lafontaine et Paul Morin de l'Association des résidents des Trois-Lacs.
- Rencontre de Pierre Therrien, maire de Saint-Adrien, accompagné de Maryse Ducharme, directrice générale de la municipalité.
- Visite du lac Nicolet à Saints-Martyrs-Canadiens avec Jacques Roberge, membre de l'Association des résidents du lac Nicolet.



M. François Abbou, vice-président de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons; Mme Claire Forite, chargée de missions à l'Association française des Établissements publics territoriaux de bassin; Mme Geneviève Blanc, vice-présidente du conseil général du Gard; M. Marc Cantin, conseiller aux entreprises à la MRC des Sources; Mme Katy Saint-Cyr, mairesse de Wotton; Mme Karine Dauphin, directrice générale de COPERNIC; Mme Dominique Ratté, chargée de projets à la MRC des Sources; M. Frédéric Marcotte, urbaniste à la MRC des Sources; Mme Josée Brizard, coordonnatrice à la Conservation de la Nation Sud; M. Lionel Georges, directeur général de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons.

## Jeudi

- Visite des bassins versants orphelins au sud du lac Saint-Pierre avec David Lapointe, coordonnateur à la gestion de l'eau par bassin versant au MAPAQ, et Sylvie Huard, agronome au Club Yamasol.
- Rencontre d'Alain Drouin, maire de la Ville de Nicolet et préfet de la MRC Nicolet-Yamaska, concernant les priorisations en termes de gestion de l'eau de la MRC et de la Ville de Nicolet.
- Visite de la Réserve Odanak avec Émilie Paquin, biologiste à Environnement et Terre Odanak.
- Visite du Réservoir Beaudet de Victoriaville avec le conseiller Patrick Paulin, ainsi que Serge Cyr et Carline Gazhal, responsables du développement durable à la Ville de Victoriaville. Il fut question de l'énorme travail de concertation afin d'assurer une meilleure qualité de l'eau potable, et ce de façon durable.
- Rencontre avec Manon Ayotte, ingénieure forestier à Aménagement forestier coopératif de Wolfe, concernant la gestion du castor.



Mme Josée Brizard, coordonnatrice à la Conservation de la Nation Sud; M. Jacques Roberge, membre de l'Association des Résidents du Lac Nicolet (ARLN); M. Caroll McDuff, président de COPERNIC; M. Lionel Georges, directeur général de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons.

Cet échange est la deuxième partie d'une mission qui a débuté en février 2014 lorsque COPERNIC s'est rendu en France afin de rencontrer l'EPTB des Gardons. COPERNIC a pu se familiariser avec la gestion de l'eau en France, faire connaissance avec le territoire et vivre les projets qu'élabore l'équipe de l'EPTB des Gardons.

Ce jumelage, bonifié par la venue de l'organisme ontarien, se veut donc un partage d'expertise et une occasion d'échange des différents partenaires qui ont en commun la volonté de mieux gérer l'eau.

## Bassin versant des Trois-Lacs



Marie-Claire Gironne

Une rencontre du comité élu de la table de concertation du bassin versant des Trois-Lacs à eu lieu le 2 juillet dernier. Cette rencontre réunissait les élus des 7 municipalités de la MRC des Sources, soit Asbestos, Danville, Ham-Sud, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Adrien, Saint-Camille et Wotton ainsi que les deux municipalités de la MRC d'Arthabaska membres de la RIRPTL, soit Tingwick et Saint-Rémi-de-Tingwick.

Un portrait de la situation hydrique du territoire ainsi que les problématiques observées ont été présentés ainsi que des mesures ou initiatives mises de l'avant par

les municipalités. Le but de cette rencontre était de se réunir afin d'échanger sur les problématiques du territoire et de partager les expériences de chacun.

Certains points sont ressortis des discussions, à savoir que les municipalités désiraient du soutien pour l'application réglementaire par rapport à certains dossiers tels que : le règlement sur les résidences isolées (Q.2 r.22), la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), les bandes riveraines et les aménagements agricoles, entre autres.

La sédimentation du lac des Trois Lacs est ce qui inquiète le plus les municipalités. Dans ce sens, COPERNIC a rappelé lors de cette rencontre qu'un Plan directeur de l'eau a été réalisé et que des actions à l'échelle du bassin versant des Trois-Lacs y sont définies pour régler le problème en amont. Il est donc primordial d'accentuer encore plus les efforts dans le bassin versant, et ce dès aujourd'hui, si l'on veut préserver ce milieu.



Karine Dauphin, directrice générale de COPERNIC.

## Bassin versant de la rivière des Rosiers



Rémi Magnan Gaudreau

Le projet de Renaturalisation de la rivière des Rosiers tire à déjà à sa fin, après 5 années de concertation et de mise en œuvre d'actions concrètes.

Dans le cadre de la dernière réunion de la table de concertation, des activités spéciales ont été organisées, précédant la rencontre. En effet, des visites terrains ont été organisées pour les membres de la table de concertation.

De plus, des représentants d'organismes français et ontariens de gestion de l'eau se sont joints au groupe. Les participants ont pu tout

d'abord découvrir quelques aménagements de contrôle de l'érosion qui ont été érigés dans le bassin versant.

Ensuite, les participants ont été amenés sur la rive de la rivière des Rosiers, pour observer un cas sévère de décrochement de talus, problématique récurrente dans le bassin versant.

Enfin, Mme Pascale Désilets de la MRC d'Arthabaska a rappelé aux partenaires le rôle de la MRC dans la gestion de l'eau et les différentes lois régissant la protection de la ressource hydrique.



Observation de quelques aménagements de contrôle de l'érosion à Sainte-Élizabeth-de-Warwick.

## Ententes de bassin

Les ententes de bassin sont des engagements volontaires et concrets pris par les membres des principaux secteurs d'activité pour l'aménagement respectueux et durable du territoire. Leur accomplissement sert à concrétiser la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE).

Une trentaine d'ententes de bassin ont déjà été signées depuis 2010. Cette année, une dizaine seront élaborées, dont six sont présentées ici :

**Entente 35 :** Entente de bassin signée entre l'équipe de l'usine de traitement de l'eau Hamel de Victoriaville et COPERNIC. Le partenariat permet de récolter des données sur la qualité de l'eau de la rivière l'Abbé, un tributaire de la rivière Bulstrode. En effet, deux fois par mois, de mai à octobre de cette année, des échantillons d'eau ont été recueillis afin d'en analyser des paramètres physico-chimiques et bactériologiques. Les données serviront à qualifier l'impact de l'eau de la rivière l'Abbé sur l'eau du réservoir Beaudet.



Entente 35. Rivière l'Abbé à Victoriaville.

**Entente 37 :** Entente de bassin signée par la Coopérative funéraire J.N. Donais, la ville de Victoriaville, la Commission scolaire des Bois-Francs, PAJE, le Cégep de Victoriaville et COPERNIC a permis de réaliser une plantation d'arbustes en deux phases (2013 et 2014) dans le but de revégétaliser un parc riverain et de lutter contre les plantes exotiques envahissantes.



Entente 37. Plantation d'arbustes dans le parc André-Fortin à Victoriaville.

**Entente 41 :** La plaine alluviale du sud du lac Saint-Pierre a été développée afin de permettre la pratique de différents types d'usage: l'agriculture, la pêche et la chasse. Depuis plusieurs années, un grand nombre d'aménagements ont ainsi été implantés, et exercent aujourd'hui une influence certaine sur l'hydrologie au sein de la rive. C'est ainsi qu'une collaboration entre trois organismes partenaires, SARCEL, l'Association des pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre et COPERNIC aura pour résultat de comprendre et de dresser le régime hydrologique dans ce secteur. L'entente fût signée le 22 août 2014.

**Entente 42 :** Dans le cadre du plan d'action de l'approche régionale (PAAR), le club Yamasol informera les 164 producteurs agricoles situés sur le territoire des bassins orphelins du sud du lac Saint-Pierre sur les actions possibles à entreprendre en agroenvironnement. Ce projet s'échelonne sur trois ans et demi. Les résultats visés correspondent aux objectifs du Plan directeur de l'eau qui sont de réduire les problèmes d'eutrophisation et de contamination dans les milieux aquatiques.

**Entente 45 :** La direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec du ministère des Transports a réalisé divers travaux dans le bassin versant de la rivière Nicolet afin de recréer des liens amont-aval au niveau des ponceaux. Cette action, définie dans le PDE, permettra la libre circulation du poisson, notamment l'omble de fontaine, dans nos cours d'eau.



Entente 45. Aménagement de seuils et bassins dans le cours d'eau Laroche à Warwick pour le passage de l'omble de fontaine.

**Entente 46 :** La collaboration avec le Cégep de Victoriaville s'est traduite par la récolte d'échantillons d'eau de la rivière Nicolet à Victoriaville par les étudiants du département des sciences de la nature du CÉGEP cet été 2014. L'objectif était de connaître la qualité de l'eau par des analyses qu'ils ont effectuées eux-mêmes. Les stations d'échantillonnage se situent à 15 kilomètres en amont de la première station d'échantillonnage mensuel sur la rivière Nicolet. Les résultats seront bientôt disponibles.

## L'Association des Résidents du Lac Nicolet honorée



Karine Dauphin

C'est à l'occasion du Forum national sur les lacs tenu à Mont-tremblant les 11, 12 et 13 juin dernier que le Réseau de Surveillance Volontaires des Lacs (RSVL) a convenu, dans le cadre de son 10e anniversaire, de reconnaître le mérite de l'ARLN et de M. Jocelyn Vézina, responsable des prises d'échantillonnage de la transparence de l'eau du lac Nicolet.

L'Association des Résidents du Lac Nicolet (ARLN) est membre participant à ce programme depuis son début en 2004. Outre les mesures de transparence de l'eau, cette participation inclut des tests de vérifications de la qualité de l'eau ainsi que

des mesures du périphyton. L'ensemble de ces tests révèlent que le lac Nicolet est considéré oligotrophe.

La plaque commémorative remise à l'ARLN symbolise le disque SECCHI D'OR décerné par le RSVL en reconnaissance de l'assiduité et de la qualité des tests effectués depuis dix ans grâce à la bienveillante collaboration de M. Vézina. Rappelons que depuis le début des prises d'échantillon, la transparence de l'eau du lac Nicolet s'est maintenue à une excellente moyenne de quelque 7,5 mètres.

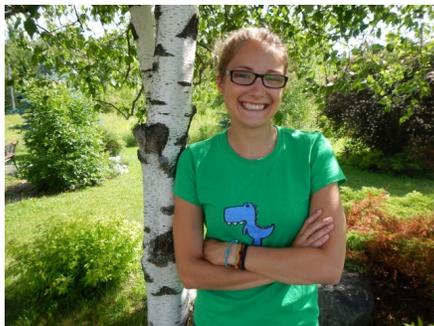
Le lac Nicolet qui constitue la source de la rivière Nicolet, est situé sur le territoire de la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, laquelle est localisée à la limite sud-est de la MRC d'Arthabaska. Il est d'une superficie de 4,1 km<sup>2</sup>, d'une profondeur de 17,2 m. Le temps de renouvellement de son volume d'eau est de quelque 10,8 ans.

L'ARLN est fière de cette reconnaissance et en profite pour féliciter et remercier M. Jocelyn Vézina pour son excellente collaboration à la réalisation de ce projet contribuant à l'amélioration et au maintien de la qualité de l'eau du lac Nicolet.



Plaque commémorative remise à l'Association des résidents du lac Nicolet par le Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs.

## Rencontre post-mortem du projet PAIR à Baie-du-Febvre



Marie-Claire Gironne

Une rencontre de suivi du projet d'Interventions agroforestières et agroenvironnementales modulées dans Baie-du-Febvre afin de préserver la qualité de l'eau et d'améliorer les habitats fauniques, dont l'habitat de la perchaude du lac Saint-Pierre, a eu lieu le 19 juin 2014. Ce projet visait à améliorer les sites de frai et d'alevinage de la perchaude dans trois cours d'eau de la rive sud du lac Saint-Pierre, soit les ruisseaux Blondin, Côté-Lefebvre et la branche Ouest de la rivière Brielle. Les travaux ont été réalisés en 2012 en partenariat avec SARCEL, le MAPAQ, le

MRN, la MRC de Nicolet-Yamaska, le Comité ZIP du lac St-Pierre, Environnement Canada, Agriculture Canada et COPERNIC. Suite à des échantillonnages dans ces trois cours d'eau pendant l'été 2014, une augmentation significative d'alevins de perchaude à été observée!



Ruisseau Blondin à Baie-du-Febvre.

## Distribution d'arbustes



Rémi Magnan Gaudreau

COPERNIC a procédé du 27 octobre au 7 novembre 2014 à une distribution d'arbustes destinés à la plantation en bandes riveraines. Les plants étaient offerts aux municipalités, aux propriétaires riverains et aux organismes locaux de conservation de la nature qui résident sur le bassin versant de la rivière Nicolet.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du plan d'action régional pour contrer les cyanobactéries. Les plans ont été

distribués grâce au financement octroyé par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques. L'objectif visé avec la plantation d'arbustes en bandes riveraines est de diminuer l'apport de sédiments et de nutriments aux cours d'eau et lacs, et ainsi améliorer la qualité des milieux aquatiques.



Rémi Magnan Gaudreau et Marie-Claire Gironne de COPERNIC en train de distribuer des arbustes.

Les cyanobactéries, communément appelées algues bleu-vert, sont des micro-organismes présents de façon naturelle dans nos milieux aquatiques. Cependant, un trop grand apport de nutriments – notamment le phosphore – et le réchauffement de l'eau, souvent influencés par l'activité humaine, accentuent leur prolifération et accélèrent le vieillissement des lacs. Rappelons que les cyanobactéries peuvent également dégager des cyanotoxines qui présentent des risques pour la santé.

## Dard de sable et fouille-roche gris

La participation financière de la Fondation de la Faune du Québec a permis à COPERNIC de réaliser sur le terrain une étude sur les habitats du fouille-roche gris dans les rivières Nicolet et Bulstrode. Ainsi, dans le but de protéger les poissons en péril dans nos rivières, l'étude consiste à recueillir des informations supplémentaires sur leurs besoins et leurs habitats. Une rencontre de transfert de connaissance aura lieu au mois de décembre avec les intervenants régionaux concernés afin d'assurer la protection des petits percidés de la rivière Nicolet (dard de sable et fouille-roche gris).



Fouille-roche gris.



Rémi Magnan Gaudreau identifie le type de substrat présent dans la rivière Nicolet à Saint-Albert.

# Les crues estivales expliquées par la dynamique fluviale

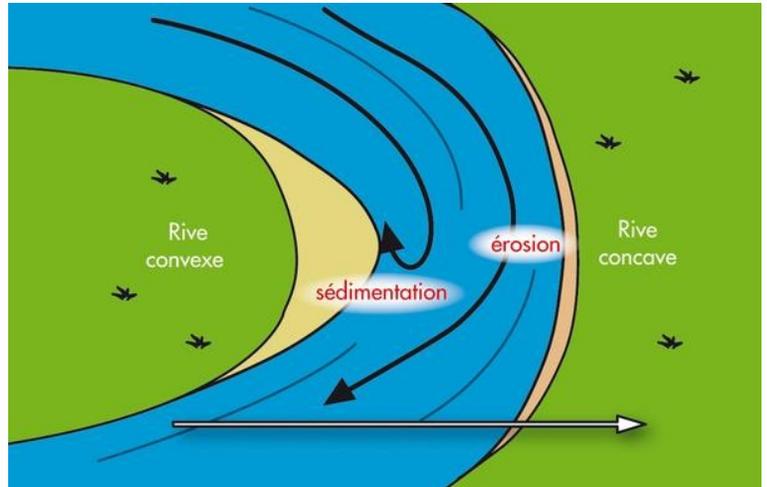


Rémi Magnan Gaudreau

Une rivière est un milieu vivant qui évolue naturellement et en permanence au fil des crues. Elle se déplace, érode les berges, transporte et dépose des matériaux, ce qui permet à la rivière de dissiper son énergie. Ce jeu de processus, qui modèle la morphologie du cours d'eau et le paysage, constitue la dynamique fluviale.

Des milliers de kilomètres de cours d'eau ont vu depuis plusieurs décennies leur tracé fortement modifiés par des

interventions humaines diverses : couverture et enterrement de cours d'eau, déplacement de cours d'eau, rescindement de méandres - rectification, recalibrage, suppression de la bande riveraine, protection des berges, implantation de seuils et barrages.



Dynamique fluviale



Cours d'eau ayant une dynamique naturelle

Ces interventions ont induit des dysfonctionnements, qui peuvent être majeurs dans certains secteurs : forte quantité de matières en suspension générée par l'érosion de sols agricoles, mauvaise qualité d'eau, augmentation des vitesses en crue, décrochements de berge plus accrus.

La rivière des Rosiers prend sa source dans les Monts Ham, à Saint-Rémi-de-Tingwick, dans la région physiographique des Appalaches. Cette rivière a beaucoup de petits tributaires de montagne. Son débit est donc influencé par le relief et par le drainage des terres. L'augmentation du débit de ses tributaires peut provoquer des hausses de niveau d'eau très rapide provoquant parfois des inondations.

On observe le même phénomène avec la rivière Nicolet, à un niveau supérieur. Pour éviter de créer des problèmes en aval, comme des décrochements de terrain chez le voisin, il est impératif de garder un caractère naturel aux cours d'eau et aux rives.



Rivière Nicolet à Saint-Albert en période d'étiage, le 10 juin 2008.



Rivière Nicolet à Saint-Albert après une forte averse, le 25 juin 2014.

# Économie d'eau potable

La période estivale est un moment de l'année où il faut penser à notre consommation d'eau potable. En effet, les périodes de sécheresse peuvent avoir de graves conséquences sur les prises d'eau potable. Il est alors important de faire attention à notre dépense en eau, que ce soit dans la maison, pour la voiture ou pour le jardin. Par contre, surveiller sa consommation d'eau potable ne devrait pas seulement se faire durant la période des grillons.

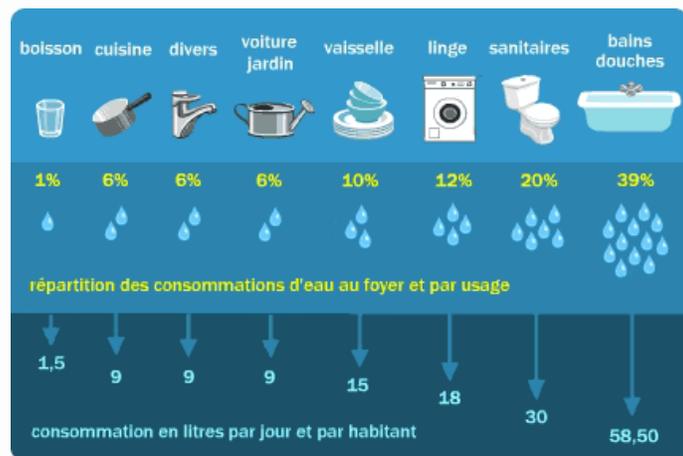


Marie-Claire Gironne

Il existe plusieurs façons de diminuer sa consommation d'eau en été :

- Installer un baril ou un réservoir de récupération d'eau de pluie;
- Nettoyer l'entrée extérieure à l'aide d'un balai plutôt qu'avec le boyau d'arrosage;
- Laver la voiture avec un seau et un chiffon (plutôt que directement avec un balai vissé au boyau d'arrosage);
- Opter pour des végétaux tolérant la sécheresse (ils seront plus résistants aux étés chauds et aux canicules);
- Planter des arbres : ils créeront des zones d'ombre et réduiront l'évaporation de l'eau autour des zones de plantation;
- Maximiser la rétention d'eau sur mon terrain: pavage poreux (plutôt que l'asphalte), diversité de végétaux (plutôt que seulement du gazon);
- Diriger les eaux de ruissellement et l'eau des gouttières vers les zones végétalisées (plates-bandes, potager, gazon, friche naturelle);
- Créer un jardin pluvial.

Durant l'hiver il est aussi possible de diminuer sa consommation d'eau, en installant par exemple de simples aérateurs directement sur les robinets. Ces brise-jets créent un jet uniforme et efficace, avec autant de pression que sans aérateur, par contre il réduit le débit à 5,7 litres/minutes. Ces petits embouts sont peu coûteux (entre 2 et 5\$) et très simples à installer. Il existe aussi des modèles de pomme de douche (~15\$) utilisant le même principe, réduisant ainsi le débit à 6,6 litres/minute. Ensemble ces deux ajouts vous permettront de diminuer votre consommation d'eau de 217 285 litres par années, soit 45 267 chasses de toilette, en plus de 443,84\$ d'épargne en kWh par année ([www.ecohabitation.com/certification/renovation/salle-de-bain](http://www.ecohabitation.com/certification/renovation/salle-de-bain)).



Il est aussi possible d'installer une toilette contenant une plus faible quantité d'eau, toujours aussi efficace, mais qui gaspille beaucoup moins d'eau. Deux concepts sont disponibles pour vous : une à deux chasses, une petite et une grosse, ou alors une à faible débit, mais à seulement une chasse. Dans les deux cas, la toilette ne dépasse pas 4,8 litres alors qu'une toilette traditionnelle peut utiliser jusqu'à 12 litres par chasse. La quantité d'eau économisée par année se chiffre à 139 284 litres.

Si vous avez une famille, vous savez que la laveuse n'a que rarement le temps de se reposer. La quantité d'eau utilisée pour pouvoir habiller tout son monde avec des vêtements propres devient considérable. Les laveuses à chargement frontal sont maintenant beaucoup plus efficaces qu'elles

l'étaient. Elles permettent une économie d'eau d'allant de 35% à 50% ainsi qu'une économie d'énergie de 50% qu'une laveuse ordinaire.

L'utilisation normale de l'eau dans une maison est décrite dans l'image ci-haut, vous pourrez constater que la salle de bain est l'endroit où la quantité d'eau utilisée est la plus grande.

Voici un bel outil pour calculer votre consommation d'eau dans votre maison : <http://peep.reseau-environnement.com/fr/economisez-leau>.

Lien pour plus de trucs et recommandations : <http://peep.reseau-environnement.com/fr/economisez-leau/trucs-et-astuces>.

## Conservation des milieux humides sur vos terres



Rémi Magnan Gaudreau

Le terme « conservation » désigne l'ensemble de pratiques comprenant la protection, la restauration et l'utilisation durable et visant la préservation de la biodiversité, le rétablissement d'espèces ou le maintien des services écologiques pour les générations actuelles et futures\*. Le terme conservation est souvent utilisé dans l'expression « conservation de la biodiversité ».

Les milieux humides sont des milieux naturels exceptionnels au niveau de la biodiversité, de par leurs caractéristiques spécifiques (type de sol, hydrologie, etc.). Ces caractéristiques leur permettent de maintenir une faune et une flore variées et spécifiques à ces milieux. Et qui dit caractéristiques exceptionnelles, dit services écosystémiques rendus à l'homme (épuration, filtration, gestion de crues, activités commerciales, etc.).

Les propriétaires forestiers ont souvent des parcelles de terres humides, des coins de bois que se drainent mal ou ne se drainent tout simplement pas. Si certains voulaient garder intact ce milieu naturel exceptionnel pour en faire profiter leur descendance, d'autres avaient auparavant comme réflexe de vouloir drainer ce terrain afin de pouvoir en bénéficier pour planter, aménager, récolter ou bâtir. Aujourd'hui, la modification de ces milieux étant beaucoup plus difficile à réaliser, voire impossible, étant donné le resserrement des lois protégeant les milieux humides, ils sont devenus des portions de terrain « abandonnées ».

Il est toutefois possible de conserver un milieu d'intérêt et de rentabiliser sa possession. Par des options légales de conservation appuyées et reconnues par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les propriétaires de milieux humides pourraient obtenir des réductions d'impôts, des exemptions de taxes municipales et scolaires ou une aide financière pour couvrir une partie des dépenses associées à la protection de leur propriété. Ces options sont décrites dans le livret « La conservation volontaire : vous pouvez faire la différence » disponible sur Internet à l'adresse suivante : [www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/brochure-conservation-volontaire.pdf](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/brochure-conservation-volontaire.pdf).



Étang situé à Tingwick.

\* Source : LIMOGES, B., BOISSEAU, G., GRATTON, L. et R. KRASI (2013). Terminologie relative à la conservation de la biodiversité in situ. *Le Naturalisme canadien*, 137, no.2, p.21-27. Disponible en ligne à : [www.rmnat.org/wp-content/uploads/2013/11/Terminologie\\_de\\_la\\_conservation.pdf](http://www.rmnat.org/wp-content/uploads/2013/11/Terminologie_de_la_conservation.pdf) (consulté le 6 novembre 2014).

## Documentaire sur le bassin versant de la rivière Nicolet

La quatrième capsule du documentaire sur le bassin versant de la rivière Nicolet est disponible sur le [site Internet de COPERNIC](http://site.Internet.de.COPERNIC). Cette capsule, intitulée « L'univers de nos lacs », compare les lacs Nicolet et Trois-Lacs, considérés respectivement comme oligotrophe et eutrophe. Il est notamment question du processus naturel de vieillissement d'un lac, de l'importance de la participation citoyenne pour la santé des lacs, du rôle de la planification et de la réglementation municipale, ainsi que des stratégies de sauvegarde des lacs. Bon visionnement!



# COPERNIC était là !



Épluchette de blé d'Inde ZinZen.

## Épluchette de blé d'Inde ZinZen

Dans le cadre de l'inauguration de l'aménagement du parc Marguerite-D'Youville le 29 août dernier, une activité familiale et conviviale a été organisée par le comité ZinZen, le Jour de la terre Québec ainsi que la Ville de Nicolet. Copernic y a participé en tenant un kiosque d'information.

## Le Grand Défi de Victoriaville

Le 7 septembre, une équipe de COPERNIC composée de Karine Dauphin, Rémi Gaudreau et Marie-Claire Gironne a relevé le défi des OSBL en participant à un pentathlon qui comprenait le patin à roues alignées, le vélo, le kayak, le cross-country et finalement la course à obstacles.

## Journée au champ

Le 7 octobre dernier à Baie-du-Febvre, lors d'une journée au champ organisée par le Club Yamasol, COPERNIC a fait une présentation sur les bienfaits des aménagements agroenvironnementaux sur le contrôle de la faune (ex.: rat musqué) et a aussi démystifié certains mythes reliés à la faune, dont le fameux urubu à tête rouge.

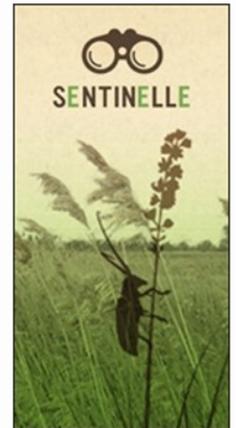


Rémi Gaudreau durant la course à obstacles du Grand Défi de Victoriaville (Source : Marika Allaire).

# Sentinelle : pour détecter les espèces exotiques envahissantes

Sentinelle est un outil de détection des espèces exotiques envahissantes (EEE) les plus préoccupantes. Cette application mobile permet de signaler les EEE à l'aide d'une cartographie accessible sur le web. Les seules choses à faire sont de prendre une photo de la plante, noter l'endroit où vous l'avez aperçu et de remplir le court formulaire sur le site ([www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc/Catalogue/ConsulterCatalogue.aspx#no-back-button](http://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc/Catalogue/ConsulterCatalogue.aspx#no-back-button)).

Ainsi, le ministère sera en mesure de valider vos observations. Il sera alors possible de voir sur la carte interactive vos observations et de permettre aussi aux autres utilisateurs de savoir où se trouvent des EEE. Cet outil permettra aussi de suivre l'évolution de l'avancée des plantes et animaux exotiques envahissants au Québec. De plus, Sentinelle offre également un guide avec photo basée sur les principaux critères permettant d'identifier les EEE suivies.



## Pour en savoir plus...

Si vous avez besoin d'un conseil concernant la gestion de l'eau ou si vous souhaitez mettre en place un projet en lien avec la protection de cette ressource, contactez-nous !

Pour connaître toute l'actualité du bassin versant de la rivière Nicolet, visitez régulièrement le site Web de COPERNIC à l'adresse : [www.copernicinfo.qc.ca](http://www.copernicinfo.qc.ca).

Organisme de concertation pour  
l'eau des bassins versants de la  
rivière Nicolet (COPERNIC)  
1000 rue Champoux  
Saint-Albert (Québec) J0A 1E0

Tél. : 819 353-2121  
Télec. : 819 353-2740  
[copernic@copernicinfo.qc.ca](mailto:copernic@copernicinfo.qc.ca)  
[www.copernicinfo.qc.ca](http://www.copernicinfo.qc.ca)